

DESTINATAIRES : Tous les assureurs de dommages participant à la déclaration des données provinciales sur les rapports sinistres-primés de 2007

DATE : Le 1^{er} mai 2007

BULLETIN : QD-2007-08

**PROGRAMME DES DONNÉES PROVINCIALES TRIMESTRIELLES
SUR LES RAPPORTS SINISTRES-PRIMÉS
Avis de soumission des données de 2007**

Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) envoie par la présente son avis annuel aux sociétés d'assurance relativement à la déclaration volontaire de leurs données provinciales sur les rapports sinistres-primés de 2007. Comme par les années passées, nous continuerons de recueillir des données sur les résultats trimestriels et nous invitons tous les assureurs de dommages à participer à ce programme. Les résultats de ce sondage sont fort utiles dans le cadre de nos relations avec les gouvernements fédéral et provinciaux et de nos discussions avec les organismes de réglementation, ainsi qu'aux fins d'analyse de l'industrie pour le compte de nos membres.

Les dates limites pour la déclaration des données provinciales trimestrielles sur les rapports sinistres-primés sont les suivantes :

Premier trimestre 2007	– le 15 mai 2007
Deuxième trimestre 2007	– le 15 août 2007
Troisième trimestre 2007	– le 15 novembre 2007
Quatrième trimestre 2007	– le 15 février 2008

Nous demandons à toutes les sociétés participantes d'utiliser l'application Web du BAC pour soumettre leurs données trimestrielles. Pour y avoir accès, ou si vous êtes incapable de soumettre vos données au moyen de l'application Web, veuillez communiquer avec une des personnes-ressources dont le nom figure ci-après au (416) 445-5912 ou 800 761-6703.

Les données de chacune des sociétés seront traitées dans la plus stricte confidentialité. Comme par le passé, le BAC n'utilisera que les résultats globaux dans son analyse. En fournissant les données demandées au BAC, vous confirmez que votre société consent à ce que le BAC utilise et communique à des fins touchant l'ensemble de l'industrie les données cumulatives recueillies, y compris dans des déclarations aux organismes de réglementation fédéraux et provinciaux et dans les publications du BAC. Aucune données sur des compagnies précises ne seront communiquées à un tiers.

Nous vous remercions de votre appui indéfectible et de votre participation assidue à ce programme.



Debbie Coke
Directrice, Collecte et qualité des données
Gestion de la qualité des données

Personnes-ressources :

Elizabeth Borr, analyste en actuariat, poste 2532, eborr@ibc.ca.
Susan Tan, coordonnatrice, Qualité des données, poste 2293, stan@ibc.ca